

## La MGEN passe en force pour imposer sa politique de rémunération profitant de la précarité des plus fragiles !

**Tout comme les négociations lors de l'accord de transition, la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) nous laisse un gout particulièrement amer.**

Nos revendications étaient pourtant réalistes, simples, équitables et pérennes pour tous (augmentation de salaire pour tous, valorisation des DU, etc). Malgré la robustesse économique de la MGEN, l'employeur n'a pas su saisir l'occasion de parvenir à un compromis acceptable. Le choix de balayer d'un revers de main toute mesure collective durable est incompréhensible. Les propositions avancées se limitent à des mesures unilatérales, temporaires ou conditionnées à des indicateurs décidés de façon arbitraire par l'employeur.

Et cette année, le contenu de la NAO est vide pour les établissements. **A l'employeur donc d'assumer l'absence de proposition autres qu'une attribution de points supplémentaires sous conditions nébuleuses et pour des professionnels désignés sur des critères obscurs.**

La justification de la direction ? Le DRH est clair, « Il y a beaucoup d'éléments dont bénéficient les salariés du livre 3, l'augmentation de l'ancienneté d'1%/an, le maintien MGEN (115% du smic) et... l'augmentation annuelle d'1,3% pour le sanitaire »

Cette **mystérieuse augmentation de 1,3%** (pour ceux ayant un revenu annuel brut de moins de 41 750 euros) **dont on attend le versement depuis juillet 2023 et qui devrait être enfin régularisée en mars 2025.**

L'employeur nous avoue qu'aucune somme ne sera versée aux salariés partis, permettant ainsi une fois encore une économie réalisée sur le dos des soignants, d'autant que la somme est depuis plusieurs mois dans les caisses de la MGEN...

Bref, la **MGEN ne souhaite plus investir dans des professionnels qu'il cède bientôt à vyv3.** Son désengagement pour les salariés des établissements est flagrant.

Un point néanmoins positif, il n'y aura pas de reconduction de la prime au mérite qui avait créé tant d'injustice dans tous les services des établissements. Nous nous en étions largement fait l'écho.





29 janvier 2025

## NAO 2025 : un odieux chantage

La MGEN avait l'intention de supprimer la prime transport voiture pour augmenter la valeur des chèques restaurant (qui ne concerne pratiquement que le secteur de la mutuelle). Forte d'arguments, l'UNSA a réussi à la faire maintenir.

Mais dans les toutes dernières minutes de cette longue négociation, l'employeur s'est permis, à nouveau, de cibler les plus fragiles, mettant notre organisation syndicale dans une situation inacceptable, de la manière suivante :

Soit vous signez l'accord proposé, soit nous procédons à une baisse drastique de nos mesures : **Baisse de 300 euros de la PPV et arrêt de la prime carburant de 200 euros annuel. Soit une baisse potentielle de 300 euros à 500 euros par an que de nombreux salariés ne sauraient accepter.**

L'UNSA, agissant en responsabilité sera signataire pour ne pas priver les salariés, mais dénonce cependant les méthodes de la MGEN qui ne tient pas sa parole d'une séance à l'autre et utilise à nouveau le chantage comme moyen de pression.

### Résumé de la NAO 2025:

**700 € de prime PPV en mars 2025**

**Augmentation du forfait mobilité durable (dont la prime vélo) à hauteur de 400 € ,**

**Maintien de la Prime transport de 200 € (prime carburant)**

**Maintien de la prise en charge de 75% des frais de transport en commun**

**Les infirmier(e)s ont la possibilité de bénéficier d'un complément de 70 points FEHAP (pour un temps plein) lorsque les postes vacants d'IDE mettent difficulté l'établissement (continuité des soins, réduction de nombre de places, risque économique avec le recours à l'intérim).**

